

## Le mot du Maire

**Madame, Monsieur,**

« Poulidor » des villages fleuris pendant plusieurs années, Amplier a décroché cette fois le bouquet d'or, c'est-à-dire la 1<sup>ère</sup> place du Concours départemental, dans la catégorie des villages de moins de 500 habitants. Le 7 août, nous avons eu la visite du jury régional pour l'attribution d'une 1<sup>ère</sup> fleur, résultats en octobre ou novembre. En attendant, j'adresse mes félicitations à Michel et aux habitants de la commune qui font un effort pour l'embellissement du village.

Fin juillet, nous avons tous été affectés par la disparition du Président du Comité d'Animation. La solidarité et la cohésion du Conseil Municipal et du Comité d'Animation ont permis la réussite de la fête communale :

Pour la 1<sup>ère</sup> fois, l'Association des Jeunes a organisé, avec succès, une soirée privée le vendredi.

Je remercie toutes les associations qui se sont impliquées tout au long du week-end.

Le 11 octobre, une assemblée générale extraordinaire du Comité d'Animation aura lieu. J'invite vivement les personnes de bonne volonté à y participer.



### Informations pratiques

Ramassage des sacs jaunes et bleus :

Jeudi 10 octobre

Jeudi 24 octobre

Jeudi 07 novembre

Jeudi 21 novembre

Jeudi 05 décembre

Jeudi 19 décembre

Jeudi 02 janvier 2003

Jeudi 16 janvier 2003

### Révision des listes électorales

Les personnes ayant atteint l'âge de 18 ans au cours de l'année 2002, sont inscrites automatiquement, d'après une liste dressée par l'INSEE. Cependant, il leur est recommandé de venir vérifier en mairie leur inscription.

Les nouveaux arrivants doivent, quant à eux, en faire la demande en mairie.

La date de clôture de la révision de la liste électorale est fixée au 31 décembre 2002.

### Petit Amplier

Les habitants du Hameau du Petit Amplier dépendent administrativement de la commune d'Amplier (Pas-de-Calais) mais leur adresse postale est 80600 TERRAMESNIL

Messe à Amplier le 6 octobre à 11 heures 30.



## La vie du Conseil Municipal

- Budget Supplémentaire : Le Budget Supplémentaire de l'année 2002 a été adopté à l'unanimité. Il est équilibré en dépenses et en recettes comme suit :

Section de fonctionnement	Dépenses	66 517 €
	Recettes	66 517 €
Section d'investissement	Dépenses	30 085 €
	Recettes	30 085 €

- Chemins

L'entretien des chemins communaux a été réalisé comme annoncé dans le précédent numéro de « la Vie d'Amplier »

- Ordures ménagères

Une assemblée générale de la Communauté de Communes du Canton de Pas-en-Artois prendra définitivement position sur le mode de financement (taxe ou redevance). Nous vous tiendrons informés de la décision et de ses conséquences.

## La Vie du Village

Rappel des horaires d'ouverture de la mairie :

	<b>Lundi</b>	<b>Jeudi</b>
<b>Secrétaire de mairie</b>	De 17 à 19 heures	De 17 à 19 heures
<b>Elus</b>	De 18 à 19 heures (Adjoint)	De 18 à 19 heures (Maire)

Etat Civil 2001 :

- Mariage : Hervé VANDELANNOOTE et Véronique STEPHANIE le 27 juillet.
- Décès : Monsieur Daniel LEFETZ le 31 juillet.
- 

SIAHOS : La Garderie du SIAHOS du mercredi après-midi devrait débuter le 06 novembre 2002. Vous pouvez y inscrire vos enfants scolarisés dans le regroupement ou à l'extérieur. (jusqu'au CM2 inclus)

Des repas peuvent être retirés à la cantine du SIAHOS située à l'école d'Orville pendant la période scolaire (Prix : 3,51 €). Pour tout renseignement, s'adresser à Madame AUDEGOND à la cantine (☎ 03 21 55 97 91 entre 12 heures et 13 heures 30)

Téléphones portables :

De nombreuses personnes déplorent le manque de réseau sur notre commune. Une pétition circulera dans le village. Madame Brigitte LEFEBVRE (logement de l'école) se propose d'en être le relais.

### Comité d'Animation :

Comme annoncé dans le mot du Maire, une assemblée générale extraordinaire aura lieu le 11 octobre à 20 heures à la salle des fêtes en vue d'élire un nouveau bureau.

Toute personne qui souhaite apporter une pierre à l'édifice sera la bienvenue.

**Vie des associations :** Comité d'Animation, Association des Jeunes, Club de Marche (Tous en Baskets), Association de Chasse, Association de Pêche (La Gaule du Bas-Canton)

Notre village bouge et se veut convivial avec les activités que vous proposent ces associations.

Les jeunes en particulier ne restent pas inactifs, preuve en est avec leur tournoi de tennis en juin dernier et leur soirée du vendredi de la fête qui fut un succès. (A cette occasion, les jeunes remercient la commune et les personnes qui ont accepté d'encadrer cette soirée.

### Un après-midi d'espoir :

« Tous en baskets » organise un concert donné par la Chorale du GY (plus de 30 chanteurs) au profit de la lutte contre la myopathie (AFM) le dimanche 20 octobre 2002 à 15 heures à l'église d'Amplier. A partir de 16 heures 30, vous êtes invités à un goûter crêpes à la salle des fêtes et sous chapiteau (crêpe : 0,50 €, boisson en plus)

### Association de pêche

« La Gaule du Bas-Canton » permet de pêcher la truite sur un parcours de 4,5 km de Sarton à Amplier en passant par Orville.

La pêche s'adresse à tous, jeunes et moins jeunes. Elle est subordonnée à un permis et un règlement. Il suffit d'un peu d'adresse et d'acharnement et le plaisir est au bout de la ligne.

Comme les années précédentes à Orville et Sarton, la fête de la pêche aura lieu en juin 2003 à Amplier. Cette journée permet aux personnes qui n'ont pas de permis (femmes et enfants en particulier) de taquiner la truite sur un parcours délimité. Et bien sûr, la convivialité ne sera pas de reste ce jour-là (boissons et repas sur place).

Il faut faire de cette fête une réussite, comme celles des années précédentes.

La saison de pêche se termine le 6 octobre 2002. La prochaine ouverture se fera fin mars 2003.

Pour tout renseignement s'adresser au président de la société de pêche : Monsieur Paul DECRY